



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Conformément aux articles 152 et 445 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard tiendra une séance extraordinaire le **MARDI 29 SEPTEMBRE 2026, 20H** à la salle Éric-Côté, sis au 228, rue principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Achat d'un camion léger pour les travaux publics
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Donné à Sainte-Cécile-de-Lévrard, le **27 septembre 2026**.

Amélie Hardy Demers,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Amélie Hardy Demers, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie de l'avis public sur le site Web de la municipalité, conformément au règlement #2025-12-20 relatif à la publication des avis publics municipaux adopté le 8 décembre 2025 par le conseil municipal de Sainte-Cécile-de-Lévrard.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Cécile-de-Lévrard ce 27 septembre 2026.

Amélie Hardy Demers
Directrice générale et greffière-trésorière